Le droit d'auteur et les arts visuels
Georges Azzaria, Faculté de droit, Université Laval
19 mai 2026

1. Historique
- Les notions en cause
- Les techniques avant le droit d'auteur
- Les artistes avant le droit d'auteur

2. Premières lois sur le droit d'auteur
- La propriété appliquée aux œuvres de l'esprit
- Les justifications
- Les deux grandes traditions

3. Principes fondamentaux
- La notion d'auteur.e
- Les idées et l'expression des idées
- L'originalité
- La main et l'outil
- L'absence de formalités

4. Droits dans la loi canadienne
- Le contrôle de l'exploitation et la rémunération
- Les droits exclusifs d'autoriser :
    - La reproduction
    - La communication au public
    - L'exposition
- Le droit de suite
- Les exceptions :
    - L'utilisation équitable
    - Les œuvres placées dans des lieux publics
    - Les autres exceptions
- La durée du droit d'auteur

5. Droit moral
- L'intégrité de l'œuvre et la réputation de l'auteur.e
- Le droit d'attribution

6. Titularité
- Le principe général
- L'exception du contrat de travail
- L'exception de la commande de photographie, de portrait et de gravure avant 2012

7. Contrats
- La gestion collective
- Les clauses importantes
- La loi québécoise sur le statut de l'artiste